

REFLEXION VALIDEE PAR LE COMITE D'EXPERTS DES ADS

Avril 2003

PROJET

LES ARCHIVES SENSIBLES DU TERRITOIRE

OU « DE MEMOIRE D'HOMME »

Rappel du contexte :

Une chargée de mission culturelle a été embauchée en Janvier 2002. Il s'agit d'une création de poste suite à la Convention culturelle passée avec la DRAC en juillet 2001. Une Convention culturelle a également été signée avec le Conseil Régional en juillet 2001, et au niveau national une Convention triennale 2001/2003 entre le Ministère Culture et la Fédération des PNR de France.

De formation littéraire, Marion THIBA a exercé le métier de productrice d'émissions de radio à France Culture pendant 15 ans. Comme auteur, elle a obtenu le Prix de la SCAM et le Grand Prix de la CRPLF. Elle a sillonné la France pour le « Pays d'ici », émission en direct des régions françaises, dans le but de valoriser la richesse des identités territoriales. Convaincue de l'importance de la décentralisation culturelle, elle a décidé de s'installer en région, dans l'Aude il y a 2 ans pour devenir actrice et non seulement témoin. Elle a également réalisé beaucoup d'autres émissions, « Chemins de la connaissance », « Le Bon Plaisir », « A voix nue », « La matinée des autres », « Une vie, une œuvre », et est l'auteur d'un documentaire pour la télévision « Gens de maison » diffusé à 20 h 30 sur France 3 (émission « Hors Série » de Patrick de Carolis).

- **LA MISSION : Élaborer une politique culturelle du syndicat mixte :** préserver et valoriser le patrimoine culturel, bâti et non bâti = la mémoire et les savoir-faire ; promouvoir l'action culturelle ; **réaliser le projet « Les Archives sensibles du territoire ».**

- **LE PROJET : « Archives sensibles du territoire »**

■ QUOI ?

Collecter la mémoire du territoire, sous forme audio-visuelle, ce projet nous concerne tous. Chacun conserve des traces du passé récent, photographies, cartes postales, lettres, registres... Chacun se souvient de récits de vie d'anciens, vigneron, bergers, mineurs. Archives qualifiées de « sensibles » car elles recueillent le témoignage d'êtres vivants, qui tout à la fois habitent le territoire et sont habités par lui, en connaissent les défauts et les beautés, savent en parler quand on le leur demande.

■ POURQUOI ?

Comprendre un « espace-temps » c'est-à-dire l'évolution du territoire du Parc, de « mémoire d'homme ». Depuis le début du siècle, la mémoire de l'évolution des paysages, des métiers, des savoir-faire traditionnels se transmet de génération en génération, au sein des familles, des associations, des communes. La toponymie des lieux évoque aussi toutes sortes de légendes... Ce patrimoine va se perdre ! Il est urgent de le sauver et de le rendre accessible à tous, en installant des bornes de visionnage dans les lieux publics, offices de tourisme, mairies, médiathèques... en organisant des séances de projection l'été dans les villages... en créant un site Internet... Habitants de ce territoire depuis toujours ou depuis peu, simples voyageurs, nombreux sont ceux qui ont envie de mieux comprendre les lieux qu'ils habitent ou qu'ils traversent, de mieux cerner son identité, son authenticité.

■ COMMENT ?

***Repérer, collecter et filmer** : nous avons besoin de la collaboration de tous, associations, particuliers, structures professionnelles, communales. D'abord, il faut repérer les archives iconographiques existantes, pour pouvoir en numériser certaines. Ensuite, il faut faire l'inventaire des sujets de collecte possibles, trouver les bons interlocuteurs, connaître les études réalisées sur chacun des sujets (en susciter lorsqu'il n'en existe pas). Il faut également constituer une équipe de collecteurs, associant professionnels et amateurs : défenseurs du patrimoine, historiens amateurs, ethnologues ou archéologues professionnels, réalisateurs audiovisuels.... Une session de formation sera organisée en 2003, ouverte à tous.*

■ QUI ?

Tous : si vous détenez un fonds iconographique, ou seulement quelques vieilles photographies dans un album de famille, contactez-nous !

Les associations : elles font un remarquable travail et conservent souvent leurs archives. Ce projet leur donne l'occasion de mieux se faire connaître.

Les communes, les intercommunalités, les entreprises : chaque acteur du territoire peut se sentir concerné par ce projet et le soutenir financièrement ou techniquement.

■ LES SUJETS POSSIBLES

- **Thématiques :**

- La pêche,
- La viticulture,
- Les salins,
- La batellerie,
- La charpenterie de marine,
- Le métier de berger,
- Le travail de la mine,
- Le miel,
- La chasse,
- La garrigue,
- La langue occitane,
- La toponymie,
- Les Nauticards,
- L'évolution du tourisme
- Le rugby,
- Les fêtes de village,
- Les légendes de village,
- On tue le cochon,
- L'île de la Nadière,
- Les vendanges en voiles latines,
- Etc.

- **Les « hauts lieux » du territoire :**

- Clos de la Lombarde,
- Oppidum de Montlaurès,
- Oppidum de Pech Maho,
- Via Domitia,
- Ancienne frontière occitano-catalane,

- Canal de la Robine, Canal de Jonction, Canal du Midi,
 - Abbaye de Fontfroide,
 - Amphoralis,
 - Dépôt de fouilles de Peyriac,
 - Terra Vinea,
 - L.A.C. (Lieu d'Art Contemporain),
 - Musée des Corbières de Sigean
 - Etc.
- **Les grandes figures du territoire** : Portraits d'hommes et de femmes, acteurs du territoire.

▮ LES PARTENAIRES

DRAC, Ministère de la Culture en région

Région Languedoc-Roussillon, Direction de la Culture

Conseil Général de l'Aude

Archives Départementales

Médiathèques

Communes du territoire du PNR, Intercommunalité...

- Synthèse détaillée des 4 réunions de concertation organisées en 2002 :

« Fonds Documentaire Multimédia », « Conservatoire de la Mémoire Collective », il s'agit de constituer un inventaire des richesses du patrimoine humain, « archives sensibles du territoire », en complément des archives écrites. Les témoignages filmés, photos de famille, fonds photographiques documentaires, témoignant de l'évolution des modes de vie et des paysages du territoire au cours du siècle, seront accessibles sur Internet et dans des lieux ouverts au public comme les mairies, les bibliothèques, les médiathèques, le GARAE, etc. Ce projet original doit valoriser les études ethnographiques ayant été rendues au projet de Parc. Il doit également valoriser les richesses patrimoniales du territoire, les savoir-faire, les paysages, et exprimer les différentes facettes de l'identité du territoire : vent, vigne, langue occitane, pêche, salines, charpenterie de marine, canal du midi, garrigue, chasse, olivier, miel, rugby, guerre ... autant de thèmes constitutifs de l'identité locale. Un projet de résidence d'artiste annuelle est envisagé. Pierre Sansot, sociologue, l'auteur de *La France sensible* et résidant à Narbonne, sera l'un des parrains de cette action. Si la démarche doit être portée par des

professionnels (de l'ethnologie, de l'image, des archives, du documentaire), il est possible de mettre en place des « ateliers du patrimoine » avec des amateurs dans le cadre du dispositif « Cinéville » ou dans le cadre du Contrat de ville (par exemple, atelier photo avec des adolescents). Les 2 démarches ne s'excluent pas mais l'une est prioritaire pour mener à bien ce chantier tel qu'il est conçu : le recours à une équipe de professionnels (pour les interviews, l'archivage, le montage, etc).

Trois aspects sont à distinguer :

- Valorisation des archives déjà constituées : collecte d'informations sur l'existant (Les Nauticards, la Marie-Thérèse, etc).
- Constitution d'archives : collecte de témoignages à effectuer, en complément de l'existant, sous forme d'entretiens audiovisuels qui constitueraient un prolongement et une valorisation des enquêtes ethnographiques existantes
- Finalité : valorisation, conservation, diffusion des archives, ce qui implique également gestion (Création d'un centre de Ressources, mise en réseau)

1. Recenser l'existant

Les fonds existants : archives privées, photographiques, sonores, graphiques, films super 8, vidéo, diapositives, peintures...méritent d'être identifiés. Il semble d'ores et déjà qu'il existe un important gisement, très diversifié, au CPIE, CAUE, Archives Départementales, GARAE, Salins du Midi, Nauticards, Archives Prud'homales, films de réalisateurs et/ou ethnologues, archéologues, pêcheurs, etc.

Il est décidé de réaliser un inventaire de ces fonds. Pour mener cette enquête, un formulaire sera mis au point en collaboration avec Sylvie Caucanas, directrice des Archives Départementales qui propose de numériser les documents identifiés tout en essayant d'en obtenir le dépôt. Ces archives numérisées seraient mises à la disposition du projet de PNR, avec l'accord des propriétaires, pour être diffusées à un large public, par exemple sous forme de CD-ROM.

Luc Bazin propose d'effectuer, en complément, une recherche de documentation afin d'être le plus exhaustif possible et de repérer également les films de fiction, documentaires, reportages télévisuels. Il suggère également de distinguer les films montés des rushes non utilisés mais néanmoins encore existants. Il est possible de lui passer commande.

Au-delà du recensement de l'existant, se profile déjà l'enjeu évident de la conservation. Pour concerner les propriétaires de ces fonds, pour établir un climat de confiance, et les associer à

la démarche, il est indispensable de penser aux futures actions de valorisation afin qu'ils ne se sentent pas dépossédés (plaquettes, expositions sonorisées, films vidéo, projection publiques dans les villages l'été, future télévision hertzienne de la ville de Narbonne, etc.).

2. Collecter

Pour la collecte de témoignages actuels et la constitution d'archives sensibles du territoire, il est proposé de créer un collectif de collecteurs qui associeraient des professionnels de l'ethnologie et du documentaire avec des amateurs, ethnologues spontanés. Le projet de PNR pourrait proposer aux amateurs intéressés des moyens techniques et des petites formations.

Le CRLRMDT, Centre Régional Languedoc Roussillon de Musiques et Danses Traditionnelles, propose d'envisager de s'intégrer dans son dispositif de cycles de formation en vue de collecter des témoignages sur les chants et musiques traditionnels, en particulier chants de pêcheurs, ce qui pourrait aboutir à l'édition d'un disque de la collection « Atlas sonore ».

Le CAUE témoigne du succès de ses stages photo à l'occasion desquels un reportage est réalisé en un week-end sur un territoire, avec l'objectif de produire un CD et de rendre sensible l'évolution du regard.

La collecte devra s'appuyer le plus souvent possible sur un travail d'enquête scientifique et être pensée comme une action culturelle, comme une formation à la collecte pour associer les habitants du territoire et impulser une dynamique de développement territorial.

Il est envisagé de réaliser des portraits, comme Luc Bazin avec les Tafanel, couple d'archéologues. Peut-on imaginer, en complément, des « visites de sites » (Pech Maho, Fontfroide, etc.) ?

3. Conserver

Quel est le lieu Ressources le mieux adapté pour ces Archives sensibles ? Le projet de PNR doit mettre en place prochainement un service Documentation mais ne dispose pas de compétence interne en techniques de conservation photographique, sonore ou audiovisuelle ni de locaux adaptés. Conserver et gérer des archives n'est pas, a priori, une mission du projet de PNR. **C'est la mission d'une structure comme la Médiathèque de Narbonne.** Colette Prévitali, directrice de la future Médiathèque, distingue la conservation, la consultation, la duplication, le traitement documentaire.

4. Restituer

La mise en valeur est un objectif essentiel. Comment valoriser, diffuser ces Archives sensibles du territoire ? Comment assurer une bonne restitution ? Tout le monde semble d'accord pour diversifier les actions et les supports : papier, expositions, sonorisées, bases de données, cassettes vidéo, CD-ROM, sites Internet, spectacles, etc.

La question de la rentabilisation se pose : imagine-t-on vendre ces produits ?

Ces archives ne rentrent pas dans un cadre obligatoire. Elles doivent cependant se fixer des règles du jeu, claires, afin que le dialogue avec les détenteurs d'archives soit facilité. La communication et l'utilisation de ces archives nécessitent néanmoins des instruments de consultation (index, notices, catalogue). Pour les archives existantes, issues du territoire, les détenteurs seront le plus souvent des personnes privées, des associations ou des communes. Elles peuvent être repérées, grâce au questionnaire mis au point avec les Archives Départementales (voir plus loin), puis une proposition de numérisation, pour les documents plats, peut être effectuée, ce qui permettrait de contourner, dans un premier temps, la délicate question du sentiment de dépossession qui peut être éprouvé à l'occasion d'un dépôt.

SYNTHÈSE :

LES OBJECTIFS

- 1/ Valoriser le patrimoine « immatériel » du territoire : les savoir-faire
- 2/ **Valoriser la mémoire du territoire en numérisant des photos, plans, cartes, peintures, cartes postales, dessins, archives écrites, etc. : Archives communales, Archives associatives, Archives privées, Archives Mission Racine, Archives DATAR**
- 3/ Valoriser les « hauts lieux » du territoire

LES MOYENS / SUPPORTS IMAGES

- Collecte de cartes postales, photos, plans, dessins, peintures...
- Numérisation
- Réalisation de séquences filmées
- Réalisation de films documentaires

LA FINALITÉ

- 1/ Constituer des archives audiovisuelles, vivantes,
- 2/ Les valoriser en les rendant accessibles à un large public (résidents permanents, touristes) :
 - Bornes de visionnage dans les lieux publics : offices de tourisme, mairies, Médiathèque de Narbonne, PNR, CPIE, etc.
 - Organiser des séances de projection l'été dans les villages
 - Créer un site Internet
 - Inviter des artistes (vidéastes, comédiens...) à intervenir à partir du matériau collecté pour organiser des soirées de restitution

MÉTHODE POUR 2003 :

- Faire passer l'information auprès des élus,
- Organiser quelques réunions d'information dans 3 ou 4 communes, pour tester, à l'attention des associations et de la population pour qu'il y ait une participation active au projet,

- Lancer une campagne d'inventaire des archives existantes selon le formulaire mis au point avec les Archives Départementales : Photographies, Cartes postales, Films vidéo, Dessins, cartes, Documents écrits, Images super 8, etc.
- Réaliser un film de 13 minutes sur le gibier d'eau à partir de l'étude ethnographique, réalisée pour le projet de Parc en 2002, sur la chasse en Narbonnais.

CONTACT

Marion THIBA 04 68 42 23 70

Domaine de Montplaisir

11100 NARBONNE



BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL

LES ARCHIVES SENSIBLES DU TERRITOIRE

Territoire concerné : 26 communes de Narbonne à Fitou.

DÉPENSES		FF	EUROS
PRESTATIONS	Études ethnographique thématique	49 852,73 F	7 600 €
	Tournage, Montage, Mixage Film 50 mns	603 480,44 F	92 000 €
	Fabrication, suivi Site Internet	200 066,89 F	30 500 €
	Fabrication Produits : DVD-Rom, publications, etc.	200 066,89 F	30 500 €
	Résidence d'artiste	78 714,84 F	12 000 €
	Communication	29 518,07 F	4 500 €
	Conception, fabrication d'une exposition temporaire à Narbonne	400 133,77 F	61 000 €
AUTRES			
CHARGES	Petit matériel	9 839,36 F	1 500 €
DE GESTION	Frais Poste	9 839,36 F	1 500 €
TOTAL		1 581 512,23 F	241 100 €

A BUDGETISER : LE NOMBRE DE BORNES VIDÉO À INSTALLER DANS LES LIEUX PUBLICS (MAIRIES, OFFICES DE TOURISME, THÉÂTRE, MÉDIATHÈQUES, MJC...). COMPTER 5 000 € PAR BORNE (ORDINATEUR, TABLE, CHAISES, HABILLAGE BORNE).

Les arguments pour le caractère innovant sont les suivants : En général, les régions attendent d'être en crise pour enregistrer ou filmer (fermeture de puits de mine ou de haut-fourneaux).

- Il existe des films produits au coup par coup (par exemple sur les oiseaux de Camargue) mais il n'existe pas de programme d'ensemble visant à inventorier toutes les caractéristiques culturelles d'un territoire, à l'aide d'une caméra, en vue de constituer des "archives" vivantes pour les générations futures.
- Cette démarche, ambitieuse, pourrait être expérimentée ici et transférée ailleurs.